

# BELLO FLASH

EDITION DE JANVIER 2024

## VŒUX DU PERSONNEL ET DES ELUS

Le personnel, les membres du CCAS et les élus municipaux vous souhaitent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024.

## EOLIEN

Le conseil municipal s'est opposé à un énième nouveau projet éolien, dit projet des Bouleaux. La société EDP souhaiterait construire quatre éoliennes au niveau du hameau de Vaux le Prêtre.

Une société éolienne avait fait construire il y a quelques années des éoliennes sur le territoire de Prémont, en bordure de la commune de Beaufort. Nous nous sommes rendu compte lors de l'inventaire que l'un de nos chemins ruraux avait été transformé à l'époque par ladite société qui l'utilise depuis pour ses intérêts économiques, sans qu'une convention de servitude n'ait été signée. Le maire a alors contacté la société éolienne et a exigé des explications et des dédommagements, faute de quoi une procédure judiciaire serait engagée.

Fin 2023, **un accord à l'amiable a été trouvé entre la société éolienne et le maire**, validé par le conseil municipal. En conséquence de quoi la commune s'engage à ne pas saisir la justice. La **société éolienne va verser presque 70'000€ à notre commune**, dont 17'000€ immédiatement, et 50'000€ sur les 15 prochaines années (plus de 3000€ versés chaque année).

## DON DU SANG

L'association bellovisienne des donneurs de sang organise une **collecte de sang le lundi 23 janvier de 14h à 18h à la salle polyvalente**. Prise de rendez-vous recommandée, en ligne à l'adresse : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/93971/sang>

Les prochaines collectes auront lieu le lundi 13 mai et le mercredi 11 décembre.

## INFORMATIONS DIVERSES

La CAMDA assurera une **campagne de dératisation** sur la commune **du 12 au 15 février**. Si vous souhaitez une intervention sur votre propriété, merci de vous inscrire en mairie d'ici-là.

La commune rejoint le réseau des villes et sites fortifiés, en adhérant à l'association des **espaces fortifiés des Hauts-de-France**, en particulier pour la mise en valeur de notre tour Jeanne d'Arc.

Des **cours de danse de jazz contemporain** sont proposés **tous les mercredis à 17h au local associatif** rue de Ponchaux. Renseignements sur place, possibilité de faire une séance d'essai.

La commune va faire l'acquisition d'un **véhicule utilitaire électrique** adapté à nos besoins, ainsi que de l'**outillage** pour améliorer les conditions de travail du personnel des services techniques.

## **CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS**

En 2023, la municipalité a signé un partenariat avec les **fondations 30 millions d'amis** et **Brigitte Bardot** pour engager une campagne de stérilisation des chats errants, afin de réguler leur population. La première a payé 50% des frais de vétérinaire dans la limite de 20 félins, la seconde nous a offert les frais de vétérinaire de 10 félins. **19 femelles et 8 mâles ont été capturés, stérilisés – et soignés le cas échéant – puis relâchés.** Notre trappeuse, Françoise Fosset, travaille gratuitement : elle capture les chats, les emmène à Saint-Quentin chez le vétérinaire, et les ramène à Beaufort pour les relâcher. Nous la remercions vivement !

## **PASSEPORT ENERGETIQUE DU LOGEMENT**

La région Hauts-de-France propose un passeport énergétique du logement (PEL). Les propriétaires de maisons individuelles qui ont plus de 15 ans et qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique (isolation des combles, changement de vitrage, changement d'un ancien système de chauffage polluant et énergivore, ...) peuvent prendre contact avec un conseiller France Renov' auprès de Soliha Aisne : [contact.aisne@soliha.fr](mailto:contact.aisne@soliha.fr) ou au 03.23.26.73.61

Le conseiller France Renov' détermine avant tout si le projet peut potentiellement être intéressant financièrement pour les propriétaires, avant d'aller plus loin.

Un auditeur élabore ensuite le PEL de votre logement, avec des recommandations de travaux, leur chiffrage, les économies d'énergie attendues et les subventions possibles. Entre 80% et 90% du coût de l'auditeur est pris en charge par la région Hauts-de-France, directement payé par la région à l'auditeur sans avance de frais. Par la suite, le PEL permet d'obtenir plus facilement les subventions d'état et locales.

L'objectif est d'accélérer la rénovation thermique des logements d'habitation de la région, et réduire les dépenses des foyers, en écartant le risque d'arnaque (isolation proposée à 1€). Des renseignements peuvent également être obtenus auprès du camping-car France Services.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le lundi de 15h30 à 17h et le mercredi de 14h30 à 16h.**

**CONSULTATIONS PMI : vendredi 26/01/2023 de 9h30 à 12h00, rue de la poste.**

**CAMPING-CAR FRANCE SERVICES : mardi 09/01/24 et jeudi 25/01/24 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, devant la mairie (prise de rendez-vous recommandée au 03.23.09.50.51).**

**RAMASSAGE BACS : prochaines collectes le jeudi 12/01/24 et le jeudi 26/01/24.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE JONCOURT : du mardi au samedi, de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45. Fermée le mercredi matin.**

**DECHETS VERTS : fermeture annuelle, réouverture au printemps.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 8h à 12h. Rencontre avec les élus possible en dehors de ces horaires sur rendez-vous.**